

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL

RAPPORT ANNUEL 2022

FÉVRIER 2023





TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR	2
1. UN SERVICE EN ACTION	5
2. BUDGET 2022.....	6
ORGANIGRAMME DU SERVICE.....	8
MOT DU DIRECTEUR ADJOINT	9
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE	10
3. INTERVENTIONS.....	10
3.1. DÉCLARATION AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	12
3.2. ENQUÊTES.....	13
3.3. PINCES DE DÉSINCARCÉRATION	13
3.4. DÉTAIL DES INTERVENTIONS	14
MOT DU CAPITAINE À LA PRÉVENTION	15
4. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE — DIVISION PRÉVENTION	16
4.1. VISITES RÉSIDENIELLES (RISQUES FAIBLES)	16
4.2. INSPECTIONS AUTRES RISQUES (MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS)	16
4.3. PERMIS DE BRÛLAGE	17
4.4. PLANS D'INTERVENTION	17
4.5. EXERCICES D'ÉVACUATION	18
4.6. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION	18
4.7. ACTIVITÉS ET IMPLICATION SOCIALE.....	19
4.8. FORMATION / ENTRAÎNEMENT	20
4.9. CONFORMITÉ DE L'ÉQUIPEMENT	21
4.10. CALENDRIER D'ENTRETIEN PRÉVENTIF	22
4.11. ENTRETIEN DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE ISOLANTS AUTONOMES (APRIA)	22
ANNEXE 1 – PLAN DE MISE EN OEUVRE	23



MOT DU DIRECTEUR

Chers lecteurs,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport d'activités du Service de sécurité incendie de Roberval pour l'année 2022.

L'année 2022 a été une année de changements à la tête de la direction du Service incendie. À la suite du départ à la retraite de M. Guy Mailhiot et du départ de M. Régis Godin, permettez-moi, au nom de l'ensemble des membres du SSIR et de la population desservie, de leur adresser nos plus sincères remerciements pour ces années de bons et loyaux services.

En ce qui concerne notre relève, nous avons le plaisir d'accueillir M. William Laroche à titre de capitaine à la prévention et M. Yanick Huard au poste de directeur adjoint.

En tant que directeur par intérim, il me fait un grand honneur de les accueillir et de leur souhaiter une belle et longue carrière remplie de succès.

La COVID étant presque derrière nous, le Service a pu reprendre ses activités de façon régulière, comme vous pourrez le constater à la lecture de notre rapport.

En conclusion, je tiens à remercier tous nos pompiers, pompières, officiers, officières ainsi que notre adjointe administrative pour leur support et leur implication au cours de cette année, sans oublier tous les membres du personnel des différentes municipalités pour leur dévouement et leur coopération.

De plus, je tiens à remercier la direction générale de la Ville de Roberval pour son appui et sa collaboration, ainsi que les conseillers municipaux, maires et mairesses des municipalités membres du SSIR pour la confiance témoignée envers notre Service.

Encore une fois, je vous souhaite une bonne lecture.

Rémi Parent
Directeur intérimaire





NOTRE MISSION

La mission du Service de sécurité incendie de Roberval est d'assurer la protection de la population des six secteurs qui lui sont mandatés, en réduisant les risques et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies et les autres sinistres.

La mission est définie en ces termes (combattre les incendies) :

- Protéger et sauvegarder la vie et les biens ;
- Améliorer la qualité de vie de la population ;
- Donner des services à moindre coût ;
- Être impliqué dans nos communautés ;
- Donner davantage d'information à la population.

NOS VALEURS

RECHERCHE DE L'EXCELLENCE : recherche de l'excellence dans ses rapports avec la population, dans les services rendus ainsi que dans sa gestion.

DROITS ET LIBERTÉS : le respect des droits des personnes avec qui le Service transige, incluant le personnel.

PERSONNEL : le personnel du service constitue sa force et sa ressource principale, et nous croyons que la qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de notre mission.

QUALITÉ DE VIE : l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de la municipalité en assurant la jouissance des foyers, des édifices publics, des industries et des commerces.

APPROCHE COMMUNAUTAIRE : l'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la sécurité publique, en tenant compte des caractéristiques du milieu.

FAITS SAILLANTS 2022



Population SSIR : **14 826**



Nombre de casernes : **6**



Nombre d'appels : **201**



Nombre d'officiers SSIR : **34**



Nombre de pompiers SSIR : **52**



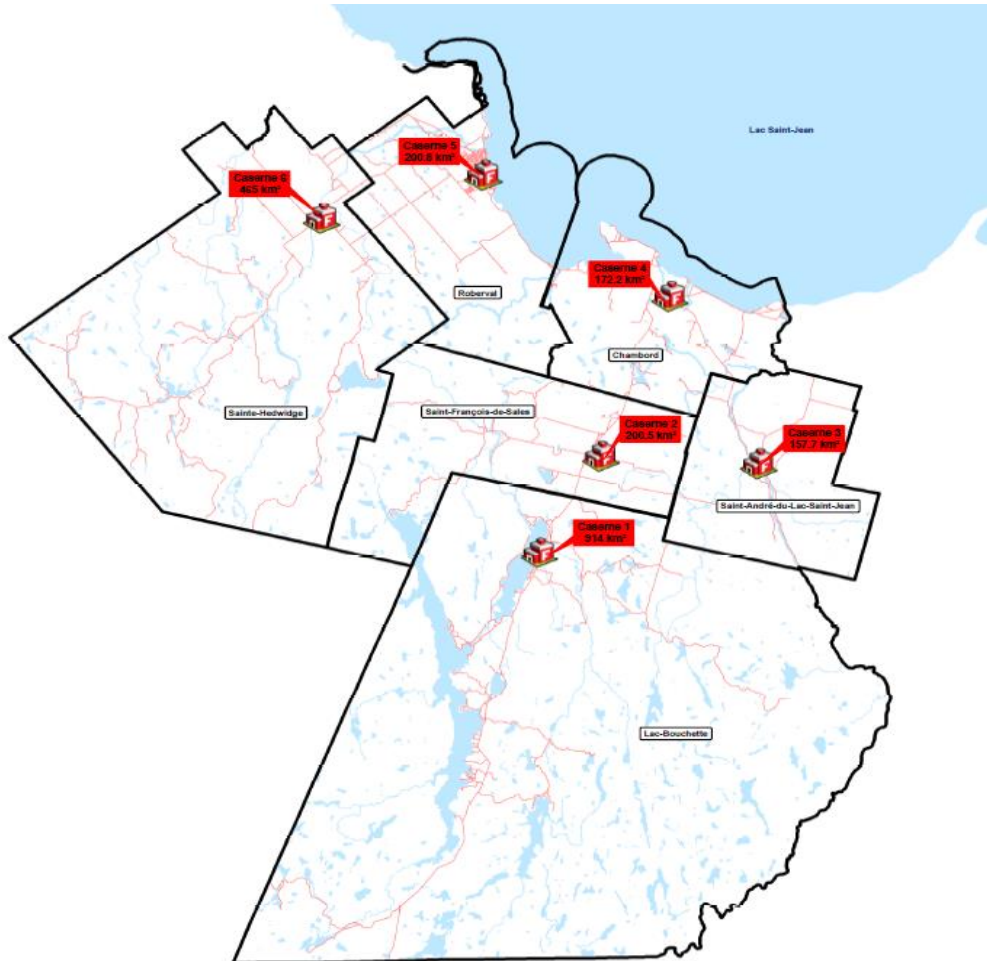
Nombre de visites résidentielles : **1 500**



Nombre d'inspections des risques plus élevés : **163**



Code géographique	Municipalité	Population	Superficie
91 005	Caserne n° 1 – Lac-Bouchette	1 179	978.71 km ²
91 015	Caserne n° 2 – Saint-François-de-Sales	630	203.31 km ²
91 010	Caserne n° 3 – Saint-André	479	149.44 km ²
91 020	Caserne n° 4 – Chambord	1 781	172,25 km ²
91 025	Caserne n° 5 – Roberval	9 885	202.46 km ²
91 030	Caserne n° 6 – Sainte-Hedwige	872	479.42 km ²
	TOTAL :	14 826	2 186 km²





1. UN SERVICE EN ACTION

- Application des règlements municipaux en prévention incendie ;
- Prévention et extinction des incendies ;
- Conseils pour la planification, l'information et le contrôle des plans d'urgence des espaces publics ;
- Surveillance et collaboration aux événements spéciaux ;
- Éducation du public : visite des écoles, des foyers de personnes âgées, semaine de la prévention, etc. ;
- Visites préventives résidentielles, inspections industrielles et commerciales ;
- Formation des brigades internes et industrielles ;
- Sauvetage et protection lors d'événements majeurs : crue des eaux, vents violents, neige abondante et incendie ;
- Protection de l'environnement lors de déversement de matière dangereuse au sol ;
- Désincarcération automobile ;
- Sauvetage en espace clos ;
- Entraide lors des sauvetages en milieux isolés ;
- Exercices d'évacuation ;
- Support entre les casernes du SSIR ;
- Entraide envers d'autres services incendie (Saint-Félicien, Mashteuiatsh) ;
- Enquêtes post-incendie ;
- Entraide et coordination adjointe pour la sécurité civile ;
- Responsable du plan de mesures d'urgence (PMU) de l'aéroport de Roberval.





2. BUDGET 2022

Pourcentage du budget alloué à la sécurité incendie par municipalité			
Caserne	Budget annuel	Quote-part Budget incendie	% du budget alloué au SSIR
Caserne n° 1	2 610 066 \$	141 568 \$	5,4 %
Caserne n° 2	1 722 081 \$	51 977 \$	3,0 %
Caserne n° 3	1 060 109 \$	42 539 \$	4,0 %
Caserne n° 4	3 368 847 \$	209 547 \$	6,2 %
Caserne n° 5	20 542 252 \$	845 029 \$	4,11 %
Caserne n° 6	1 258 020 \$	77 144 \$	6,1 %
TOTAL / MOYENNE	30 561 375 \$	1 367 804 \$	4,48 %

Dépenses en sécurité incendie par habitant			
Caserne	Quote-part Budget incendie	Nombre d'habitants	Dépense par habitant en sécurité incendie
Caserne n° 1	141 568 \$	1179	120,07 \$
Caserne n° 2	51 977 \$	630	82,50 \$
Caserne n° 3	42 539 \$	479	88,81 \$
Caserne n° 4	209 547 \$	1 781	117,66 \$
Caserne n° 5	845 029 \$	9 885	85,49 \$
Caserne n° 6	77 144 \$	872	88,47 \$

Coût moyen par habitant en sécurité incendie 2022		
Service de sécurité incendie Roberval (6 municipalités)	Nombre d'habitants (SSIR)	Dépense par habitant
1 367 803 \$	14 826	92,26 \$



Caserne 1 – Lac-Bouchette



Caserne 4 – Chambord



Caserne 2 – St-François-de-Sales



Caserne 5 – Roberval



Caserne 3 – Saint-André

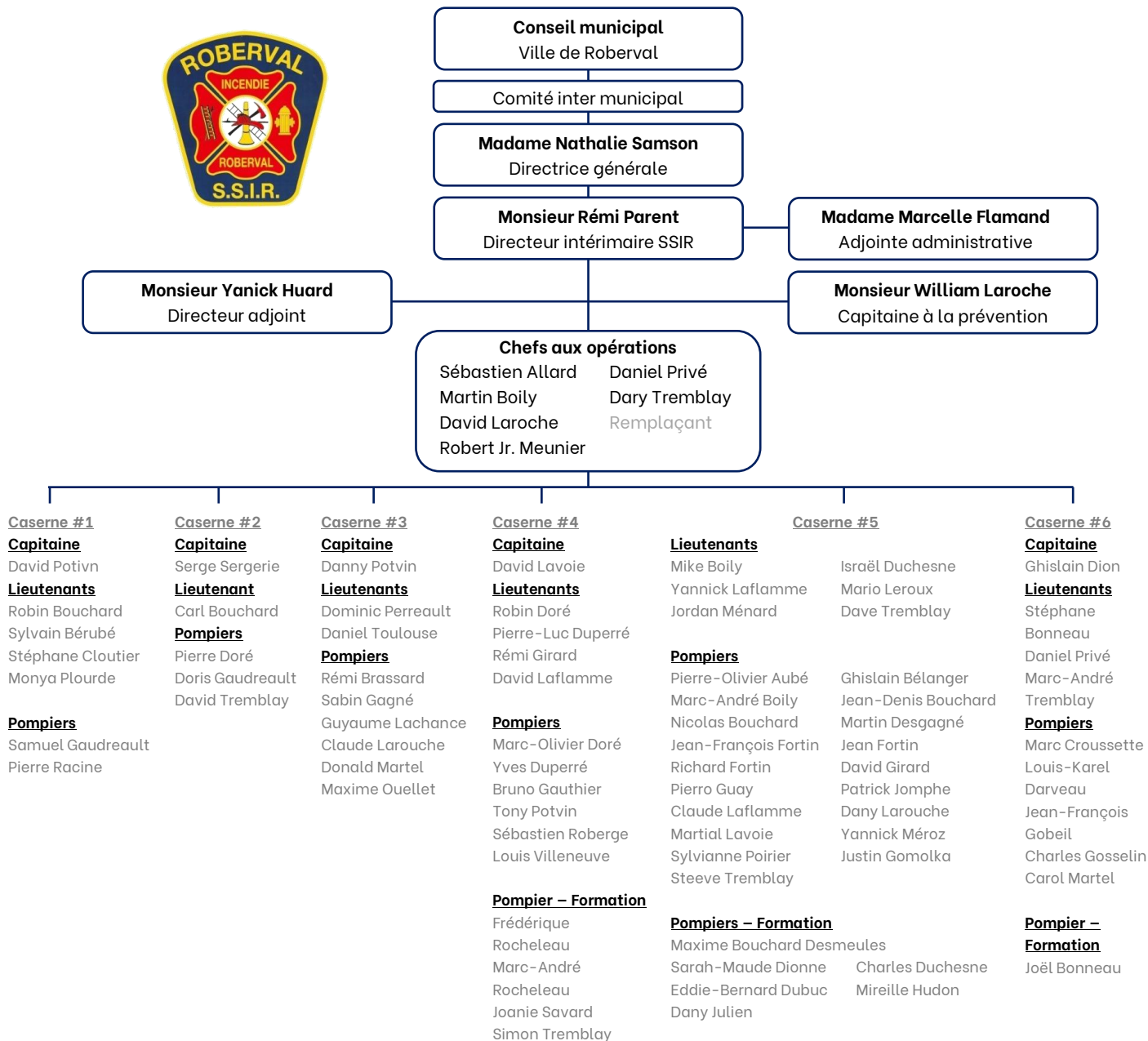


Caserne 6 – Sainte-Hedwidge

Caserne	QUOTE-PART Budget incendie	Richesse foncière uniformisée (RFU)	Coût par 100 \$ d'évaluation	Moyenne par 100 \$ pour le SSIR
Caserne n° 1	141 568 \$	144 916 288 \$	0,10 \$	0,10 \$
Caserne n° 2	51 977 \$	49 396 959 \$	0,11 \$	
Caserne n° 3	42 539 \$	43 398 121 \$	0,10 \$	
Caserne n° 4	209 547 \$	232 274 733 \$	0,09 \$	
Caserne n° 5	845 029 \$	962 025 491 \$	0,09 \$	
Caserne n° 6	77 144 \$	71 959 742 \$	0,11 \$	



ORGANIGRAMME DU SERVICE



Le Service de Sécurité Incendie de Roberval tient à remercier les officiers et pompiers suivants pour leurs années de service et leur soutien aux citoyens et nous leur souhaitons une excellente continuité :

- Chef Guy Mailhiot
- Chef Régis Godin
- Lieutenant Yves Simard
- Pompier Guy Gagné
- Pompier Sylvain Langlais
- Pompier Hugo Rocray
- Pompier Mario Hudon



MOT DU DIRECTEUR ADJOINT

Ayant eu l'opportunité de me joindre à l'état-major du SSIR en août 2022 à titre de directeur adjoint, mon principal mandat était de développer mes compétences et mes connaissances en matière de gestion incendie. Cumulant déjà plus de 8 ans d'expérience en gestion de personnel, de finances et d'opérations, j'ai eu la chance d'avoir le Chef Parent à mes côtés pour me mentorer dans l'apprentissage de la gestion d'un Service de sécurité incendie.

Dès mon arrivée en poste, nous avons actualisé certaines procédures déjà mises en place afin d'encadrer davantage le déploiement des pompiers lors des appels d'urgence et lors de la décontamination post-intervention : procédures d'encadrement qui sont primordiales pour assurer la santé et la sécurité de nos effectifs. Entouré de mes confrères de l'état-major, nous avons également amélioré certains éléments de communication, notamment la circulation de l'information entre les employés du SSIR.

En ce qui concerne les interventions, nous avons eu, encore une fois cette année, un incendie majeur, soit celui de la bibliothèque de Roberval. Lors de cette intervention, nous avons dû mobiliser la majorité de nos effectifs en plus de la caserne de Mashteuiatsh. Le travail d'équipe et le sentiment d'appartenance des pompiers et des pompières ont été la clé du succès de cette intervention, car, malgré les grands dommages causés au bâtiment, la majeure partie des livres et des œuvres d'art qu'il contenait ont pu être récupérés.

Pour ce qui a trait aux entraînements, j'ai travaillé à la conception d'un plan biannuel en collaboration avec nos officiers qui désiraient s'impliquer. Ce calendrier est entré en vigueur en janvier 2023 et vise à assurer un total de 24 heures d'activités de maintien des compétences par année, par pompier.

En terminant, je tiens à remercier la Ville de Roberval pour la confiance qu'elle m'a accordée ainsi que l'ensemble des pompiers, pompières, officiers, officières et adjointe administrative du SSIR pour leur présence et leur loyauté envers le Service et les six municipalités que nous protégeons.

Yanick Huard
Directeur adjoint



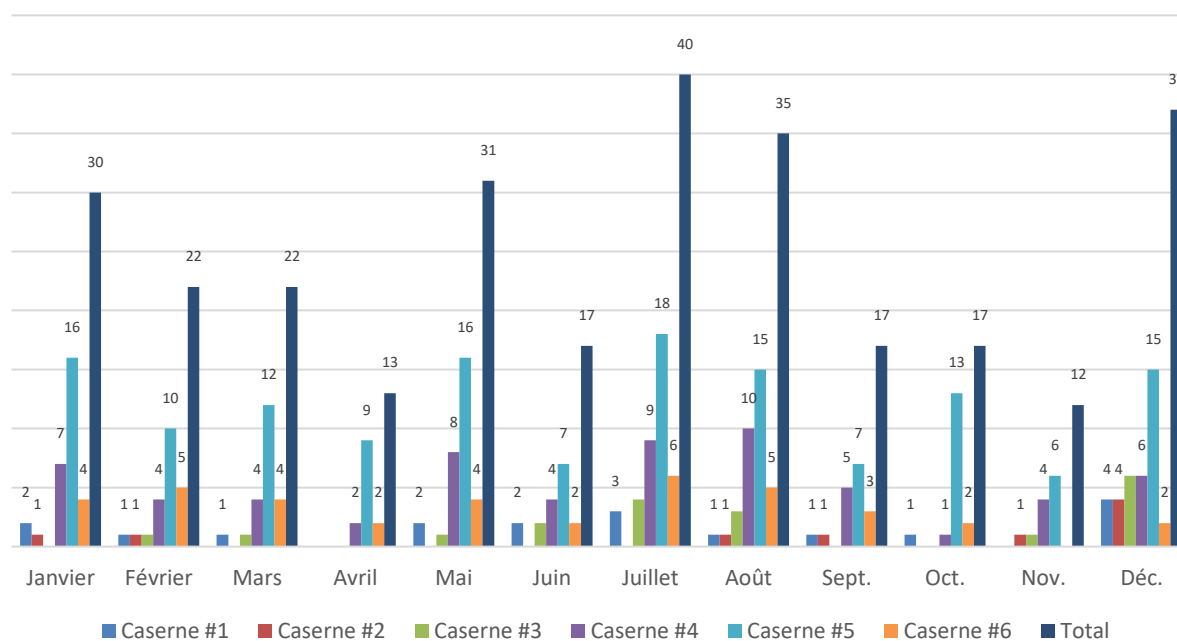


SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

3. INTERVENTIONS

En 2022, la division des opérations du Service incendie a répondu à 201 appels sur l'ensemble du territoire, pour un total de 2 768 850 \$ en pertes matérielles. De ce montant, une perte de 1 505 000 \$ est attribuable à l'incendie volontaire de la bibliothèque de Roberval. Sans cet événement, les pertes matérielles se seraient situées à 1 263 850 \$. Il y a également eu 89 supports entre nos casernes et 3 demandes d'entraide envers d'autres municipalités (hors territoire) qui ont été effectuées.

RÉPARTITION DES SORTIES SELON LES CASERNES													
Caserne	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Caserne n° 1	2	1	1	-	2	2	3	1	1	1	-	4	18
Caserne n° 2	1	1	-	-	-	-	-	1	1	-	1	4	9
Caserne n° 3	-	1	1	-	1	2	4	3	-	-	1	6	19
Caserne n° 4	7	4	4	2	8	4	9	10	5	1	4	6	64
Caserne n° 5	16	10	12	9	16	7	18	15	7	13	6	15	144
Caserne n° 6	4	5	4	2	4	2	6	5	3	2	-	2	39
TOTAL	30	22	22	13	31	17	40	35	17	17	12	37	293





FORCE DE FRAPPE (FDF) LORS DES INTERVENTIONS EN INCENDIE PAR RISQUES				
ANNÉE	Nombre d'appels pour un incendie de bâtiment RISQUE FAIBLE	Nombre d'interventions requérant une FDF RISQUES FAIBLES	Nombre d'interventions où la FDF a été atteinte RISQUES FAIBLES	Objectif atteint au PMO (%) RISQUES FAIBLES
2022	19	13	12	92 %
ANNÉE	Nombre d'appels pour un incendie de bâtiment RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	Nombre d'interventions requérant une FDF RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	Nombre d'interventions où la FDF a été atteinte RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	Objectif atteint au PMO (%) RISQUES MOYENS, ÉLÈVES ET TRÈS ÉLÈVES
2022	4	3	3	100 %

FORCE DE FRAPPE (FDF) LORS DES INTERVENTIONS EN INCENDIE					
Année	Nombre total d'appels auprès du SSIR (Appel)	Nombre d'appels pour un incendie de bâtiment	Nombre d'interventions requérant une FDF	Nombre d'interventions où la FDF a été atteinte	Objectif atteint au PMO (%)
2022					
2021	218	31	29	25	90 %
2020	343	17	17	17	100 %
2019	253	25	16	16	100 %
2018	235	45	28	28	100 %

FORCE DE FRAPPE (FDF) PAR CASERNE ANNÉE 2022					
Caserne	Nombre total d'appels auprès du SSIR (Appel)	Nombre nécessitant un DSI	Nombre d'intervention requérant une FDF	Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte	Total (%)
Caserne n° 1	17	6	3	3	100 %
Caserne n° 2	4	2	0	-	-
Caserne n° 3	12	2	1	1	100 %
Caserne n° 4	37	12	0	-	-
Caserne n° 5	120	23	10	9	90 %
Caserne n° 6	11	6	2	2	100 %
Total	201	51	16	15	94 %



3.1. DÉCLARATION AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

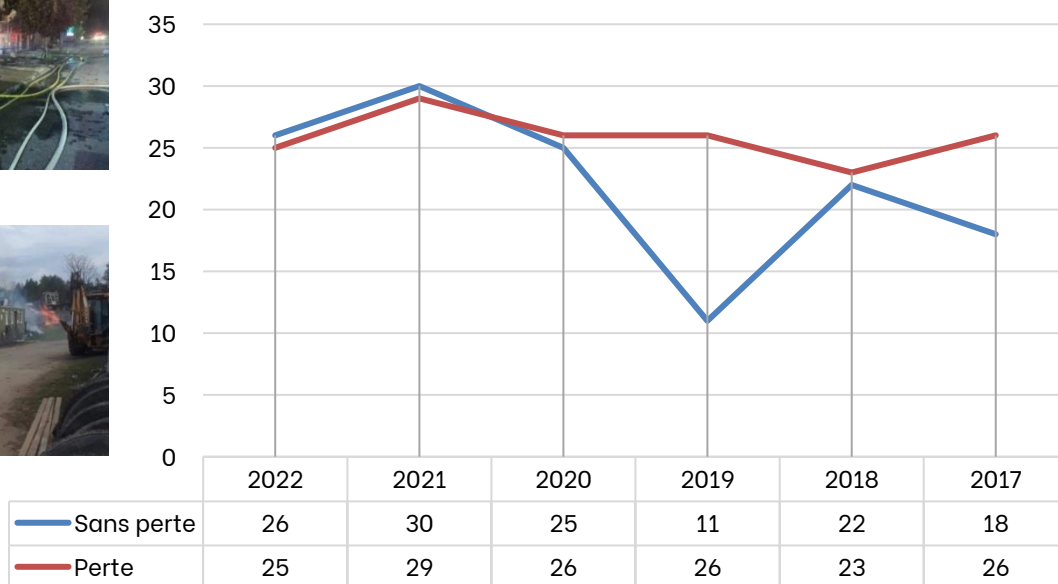
Le tableau suivant représente le nombre d'incendies déclarés au ministère de la Sécurité publique du Québec. En effet, la Loi sur la sécurité incendie (Art.34) oblige les municipalités à déclarer tous les incendies survenus sur son territoire à l'aide du DSI. Notre Service de sécurité incendie assure donc cette responsabilité pour les municipalités avoisinantes. Parmi nos 201 appels d'urgence, 51 DSI ont été déclarés au ministère de la Sécurité publique.

Incendies déclarés au ministère de la Sécurité publique en 2022 (DSI)			
Caserne	Avec pertes	Sans perte	Montant total des pertes
Caserne n° 1	3	3	270 800 \$
Caserne n° 2	2	0	5 250 \$
Caserne n° 3	1	1	260 000 \$
Caserne n° 4	3	9	7 600 \$
Caserne n° 5	13	10	1 935 200 \$
Caserne n° 6	3	3	290 000 \$
Total	25	26	2 768 850 \$

À noter : Le montant total des pertes indiquées pour la caserne de Roberval ne correspond pas à celui déclaré dans le DSI puisqu'une double entrée de données a été effectuée par erreur pour le même événement, soit celui du 2022-03-08. Malgré nos efforts, nous n'avons pas réussi à faire corriger l'erreur.



PERTES MATÉRIELLES





3.2. ENQUÊTES

Il existe trois causes pour qualifier l'origine d'un incendie : naturelle, accidentelle ou volontaire.

1. Les incendies de cause **naturelle** sont rares. Ils sont occasionnés par la foudre ou par les rayons de soleil (effet de loupe).
2. Les causes **accidentelles** sont très nombreuses : bris ou défaut d'équipement, combustion spontanée, etc.
3. Les causes **volontaires** sont des cas où il y a des raisons de croire qu'il y a eu un acte criminel. Ces dossiers sont alors remis à la Sûreté du Québec.



À la lumière de chaque incendie soumis à une enquête pour déterminer le point d'origine, nous pouvons constater que 76 % des feux sont liés à des causes accidentelles, majoritairement liées à des défauts mécaniques ou électriques ainsi qu'à des erreurs humaines, et que 8 % ont été transférés à la Sûreté du Québec pour des enquêtes d'origine suspecte. De plus, 4 % des enquêtes ont révélé un incendie d'origine naturelle et l'origine de 12 % des incendies est demeurée indéterminée.

Incendies (avec enquêtes)							
Cause	Caserne n° 1	Caserne n° 2	Caserne n° 3	Caserne n° 4	Caserne n° 5	Caserne n° 6	Total
Naturelle	-	-	-	1	-	-	1
Accidentelle	3	2	-	1	11	2	19
Volontaire	-	-	-	-	2	-	2
Indéterminée	-	-	1	1	-	1	3
Total	3	2	1	3	13	3	25

3.3. PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

Les interventions nécessitant les pinces de désincarcération ne font pas partie intégrante du schéma de couverture de risques en incendie, mais la responsabilité nous a été transférée pour couvrir cette spécialité.

Interventions nécessitant les pinces de désincarcération					
Année	Nombre total d'appels auprès du SSIR (Appel)	Nombre d'appels nécessitant les pinces de désincarcération	Caserne n° 1	Caserne n° 4	Caserne n° 5
2022	201	8	-	2	6
2021	218	8	1	1	6
2020	343	4	2	-	2
2019	176	11	1	1	9
2018	235	11	5	-	6



3.4. DÉTAIL DES INTERVENTIONS

Type d'intervention	Caserne n° 1	Caserne n° 2	Caserne n° 3	Caserne n° 4	Caserne n° 5	Caserne n° 6
Support entre casernes du SSIR	1	5	7	27	21	28
Entraide autre service incendie					3	
Feu extérieur sans perte	3			5	4	
Feu de véhicule		2		2	1	1
Autre feu extérieur sans propagation				2	6	2
Feu extérieur avec propagation						
Feu de cheminée sans perte	1		1	2	1	
Autre incendie limité à un bâtiment	3		1	1	11	1
Incendie de bâtiment avec propagation						
Assistance – Services publics	2	2	5	5	7	1
Accident de la route				4		
Désincarcération				2	6	
Ligne électrique rompue	3		2		2	
Alarme pour monoxyde de carbone				2	2	
Détection de fumée légère sans incendie	2			5	33	2
Défectuosité mécanique ou électrique du système					8	
Déclenchement accidentel du système			1	2	9	
Déclenchement volontaire ou malveillant du système						
Fuite de gaz naturel				1	1	
Vérifications diverses				2	5	
Explosion sans incendie					1	2
Bris de canalisation du gaz						
Sauvetage divers			1			1
Déversement d'essence ou mazout						
Fuite de gaz propane						
Premiers soins			1			
Appel pour odeur inconnue ou suspecte					6	
Autre raison d'alarme non fondée/non liée à l'incendie	2			1	17	
Personne bloquée dans un ascenseur						
*Sauvetage spécialisé (Bateau-VTT-Motoneige-Autres)	1			1		1



MOT DU CAPITAINE À LA PRÉVENTION

L'année 2022 a été une année de changements et de transition pour la division de prévention incendie. Mon arrivée en poste en février 2022 a été marquée par la levée des mesures sanitaires et de distanciation, ce qui a permis de rétablir la proximité avec la population. Les pompiers et les pompières qui désiraient participer aux visites de prévention dans les résidences ont été en mesure de le faire et d'ainsi réaliser l'ensemble des visites prévues au schéma de couverture de risques en incendie. L'ensemble des inspections à réaliser en matière de risques plus élevés a également été complété.

En collaboration avec les pompiers et pompières, nous avons effectué tous les exercices d'évacuation de notre territoire, ce qui a permis d'assurer un sentiment de sécurité chez la population, notamment chez les personnes âgées qui habitent les résidences privées pour aînés du territoire. Les exercices d'évacuation des garderies et des écoles ont également été réalisés de manière à conscientiser nos jeunes aux manœuvres à pratiquer en cas d'alarme incendie.

Nous avons participé à plusieurs activités de sensibilisation auprès de la population, notamment au cours de la journée familiale de la Traversée du Lac-Saint-Jean et par le biais des journées de sensibilisation organisées dans les différents camps de jour du territoire.

La prévention étant le catalyseur en sécurité incendie, elle permet d'établir une proximité avec le citoyen qui, par la même occasion, se conscientise aux risques d'incendie. Je tiens à remercier l'ensemble des pompiers et des pompières du SSIR qui ont mis la main à la pâte pour nous permettre d'atteindre nos objectifs de prévention en 2022, ainsi que les citoyens pour leur bonne collaboration.

William Laroche
Capitaine à la prévention





4. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE – DIVISION PRÉVENTION

La division prévention a un but clairement identifié par le schéma de couverture de risques afin de planifier des activités de prévention prescrites par la loi, et ce, en vue de permettre à la population de vivre et de s’amuser dans un milieu physique sûr et sécuritaire. Nous remercions nos pompières et nos pompiers pour l’accomplissement de ces visites.

4.1. VISITES RÉSIDENTIELLES (RISQUES FAIBLES)

Programme sur l’installation et la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée			
Année	Nombre de visites à effectuer	Nombre de visites effectuées	Objectif atteint au PMO (%)
2022	1492	1500	101 %
2021	1192	1192	100 %
2020	1 480	1 521	103 %
2019	1 527	1 381	90 %
2018	1 527	1 250	82 %

L’équipe mandatée pour effectuer les visites de prévention résidentielles a effectué 1172 visites de bâtiments et 328 fascicules d’auto-évaluation ont été envoyés par courrier afin d’atteindre les plaisanciers situés en forêt.

4.2. INSPECTIONS AUTRES RISQUES (MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS)

Programme d’inspection périodique des risques plus élevés			
Année	Nombre de bâtiments à inspecter	Nombre de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)
2022	120	163	136 %
2021	97	38	40 %
2020	99	61	61 %
2019	110	19	17 %
2018	110	37	34 %

Les inspections des catégories de risques moyens, élevés et très élevés constituent un complément essentiel aux réglementations municipales. Elles permettent de vérifier les lieux physiques et d’ainsi faire des interventions futures, des interventions plus efficaces tout en réduisant l’improvisation.

Tous les bâtiments à risques plus élevés ayant déjà été visités quelques fois, nous en sommes maintenant à effectuer des inspections de raffinement. 84 risques plus élevés ont été visités de façon formelle alors que 79 bâtiments de service ont été inspectés de façon visuelle seulement.



4.3. PERMIS DE BRÛLAGE

L'émission de permis de brûlage nous permet de surveiller les risques d'incendie en plus de contrôler le brûlage des secteurs à risques et de sensibiliser la population à effectuer des feux sécuritaires.

Émission de permis de brûlage par caserne					
Caserne	2022	2021	2020	2019	2018
Caserne n° 1	1	2	1	-	-
Caserne n° 2	-	-	-	-	-
Caserne n° 3	3	4	4	-	-
Caserne n° 4	2	1	4	5	7
Caserne n° 5	13	3	16	8	13
Caserne n° 6	2	3	-	3	1
TOTAL	21	13	25	16	21

4.4. PLANS D'INTERVENTION

Les plans d'intervention représentent un outil indispensable pour notre Service incendie. Ils permettent d'avoir en mains l'information nécessaire lors de nos interventions pour les risques moyens, élevés et très élevés.

Très peu de travail a été effectué en regard des plans d'intervention en 2022. En effet, le roulement de main-d'œuvre au sein de l'état-major explique cet écart de performance. Une nouvelle stratégie sera élaborée pour les années 2023-2027 afin que l'ensemble de nos plans d'intervention soient réalisés ou révisés dans le délai de 5 ans visé ; soit celui correspondant à la révision du schéma de couverture de risques en incendie. À ce jour, nous avons 214 plans de réalisés et il nous en reste 138 à réaliser, soit 28 par année sur une période de 5 ans.

Année	Nombre de plans d'intervention à réaliser ou à réviser	Nombre de plans d'intervention réalisés	Objectif atteint au PMO (%)
2022	44	4	9 %
2021	35	9	26 %
2020	35	35	100 %
2019	35	16	47 %
2018	35	34	97 %



4.5. EXERCICES D'ÉVACUATION

Les exercices d'évacuation consistent à vérifier la validité des mesures consignées dans le plan de sécurité incendie. Ainsi, ils permettent aux personnes concernées de connaître à fond son contenu et de maîtriser les tâches et les consignes s'y rattachant. Le but n'est pas de subir un examen sous pression, mais plutôt d'évaluer son niveau d'efficacité. Le résultat vise à assurer la sécurité de la population en cas d'incendie, en les conduisant dans des lieux sécuritaires avant même que les conditions ne deviennent dangereuses.

Les écoles, les résidences de personnes âgées et les garderies ont toutes été visitées pour s'assurer que les issues étaient dégagées, accessibles pour les évacuations et que tous les systèmes de sécurité étaient fonctionnels et inspectés. Cela a permis à plusieurs citoyens, incluant des adolescents et des enfants, d'assimiler les bonnes actions à entreprendre en cas d'alarme incendie.

4.6. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- Visite des camps de jour du territoire nous permettant de sensibiliser près de 250 jeunes ;
- Rencontre de prévention avec les élèves de secondaire 5 afin de les sensibiliser aux risques d'incendie en appartement ;
- Entrevues et publicités multimédias en prévention ;
- Kiosque de prévention au RONA lors de la semaine de la prévention incendie ;
- Sensibilisation auprès des propriétaires de chalet éloigné quant à l'utilisation des systèmes de chauffage au propane et au bois.





4.7. ACTIVITÉS ET IMPLICATION SOCIALE

Les pompiers des différentes casernes ont participé à plusieurs activités au cours de l'année 2022 :

CASERNE N° 1

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween.

CASERNE N° 2

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween .

CASERNE N° 3

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween .

CASERNE N° 4 – CHAMBORD

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween ;

Portes ouvertes et parade lors du Festival du Cowboy.

CASERNE N° 5 – ROBERVAL

Noël des campeurs au Mont-Plaisant ;

Participation à la collecte de sang Héma-Québec ;

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween ;

Journée de la famille lors de la semaine de la Traversée internationale du Lac-Saint-Jean ;

Défilé du père Noël ;

Portes ouvertes, activités et repas à la caserne ;

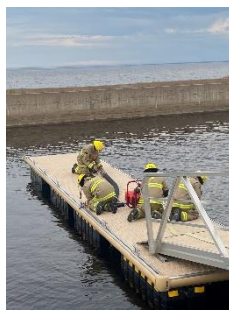
Démonstration de décarcération au Village sur glace et dans le stationnement de l'aréna ;

Pompiers d'un jour ;

Visite des écoles primaires et secondaires.

CASERNE N° 6 – SAINTE-HEDWIGE

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween.





4.8. FORMATION / ENTRAÎNEMENT

En 2022, plusieurs formations ont été dispensées, dont les formations opérateur d'autopompe et décarcération. De plus, un groupe de pompier I a terminé sa formation, alors qu'un autre groupe a débuté. À cela s'ajoutent certaines formations de maintien, dont celles de premiers répondants.

Lorsque les pompières et pompiers sont en processus de formation, ils sont considérés comme « respectant les réglementations ». Un délai de 48 mois est alloué à un pompier ou une pompière pour compléter sa formation.

Nous tenons à féliciter l'ensemble des officiers et pompiers instructeurs, moniteurs et appareilleurs qui ont participé à la formation des nouveaux pompiers. Leur transfert de connaissances est un élément important afin de conserver la pérennité de notre organisation.

FORMATION 2022					
Caserne	Officier I	Pompier I	Opérateur Autopompe	Désincarcération	PR3
Caserne n° 1					
Caserne n° 2			1	1	
Caserne n° 3				1	
Caserne n° 4		4	1		5
Caserne n° 5		6	6	7	6
Caserne n° 6		1			1

Année	Nombre de pompières, pompiers du SSIR	Nombre de pompières, non soumis à la réglementation (embauchés avant 1998)	Nombre de pompières, pompiers déjà formés selon les exigences	Nombre de pompières, pompiers formés respectant la réglementation	Objectif atteint au PMO (%)
2022	86	4	82	86	100 %
2021	89	9	80	89	100 %
2020	89	9	80	89	100 %
2019	86	9	77	86	100 %
2018	76	11	65	76	100 %

Pour le personnel, l'entraînement est indispensable et doit être effectué en lien avec le canevas d'entraînement. Celui-ci a pour objectif de mettre en pratique les notions apprises dans le cadre du programme de formation « Pompier I ». Chaque séance doit impliquer les notions relatives à la santé et la sécurité au travail.



Le métier de pompier ou pompier demande une foule de connaissances pour faire face à des interventions aussi différentes les unes que les autres. La formation à elle seule ne suffit pas à combler le savoir-faire lors d'interventions.

Les entraînements à l'interne contribuent à maintenir le niveau souhaitable de rendement et à conserver nos acquis. L'utilisation de nos plans d'intervention pour effectuer des entraînements plus fidèles à la réalité éliminera l'improvisation lors de futures interventions.

4.9. CONFORMITÉ DE L'ÉQUIPEMENT

Conformément aux orientations du ministère de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie, notre Service a mis en place un programme d'entretien et de vérification des véhicules d'intervention afin de s'assurer de leur fiabilité, sur la base des principales normes en vigueur. Cette approche s'inscrit dans la réalisation de notre schéma de couverture de risques en incendie (Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention). Depuis 2011, le programme d'entretien préventif (PEP) est desservi par les ressources humaines des travaux publics de la Ville de Roberval. En plus d'être performante, cette manière de fonctionner permet de réaliser des économies substantielles.

Le SSIR a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule autopompe ayant également la vocation d'une citerne de transport d'eau. Ce véhicule de 1 500 gallons permettra d'assurer une frappe sans alimentation dynamique ou statique pendant une durée d'environ 15 minutes à une lance. Cela va donc nous permettre d'assurer une première attaque plus efficace lors des débuts d'incendie.

Essais et vérifications annuelles des véhicules			
Année	Nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification (annuellement)	Nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou une vérification (annuellement)	Objectif atteint au PMO (%)
2022	18	18	100 %
2021	18	18	100 %
2020	17	17	100 %
2019	17	17	100 %
2018	17	17	100 %
2017	17	17	100 %

Caserne	Nombre de véhicules	Moyenne d'âge
Caserne n° 1	3	21 ans
Caserne n° 2	1	28 ans
Caserne n° 3	2	32 ans
Caserne n° 4	3	16 ans
Caserne n° 5	7	11 ans
Caserne n° 6	2	17 ans



4.10. CALENDRIER D'ENTRETIEN PRÉVENTIF

Tous les véhicules d'intervention, les véhicules de service et certains équipements spécialisés sont soumis à des essais annuels visant à vérifier leur performance et leur rendement. Ces essais permettent ainsi de réduire les risques de bris mécaniques et assurent une meilleure fiabilité lors des interventions. Concernant les tests de pompes, celles-ci n'ont pas été vérifiées dû à une erreur de coordination, mais elles le seront en 2023 par les mécaniciens de notre municipalité.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PEP - véhicules				✓						✓		
Véhicules (pompes)												
Génératrice (caserne 5)												✓
APRIA												✓
Bouteilles d'air							✓					✓
Détecteurs 4 gaz				✓							✓	
Compresseur air comprimé					✓							✓
Échelles portatives (aux 3 ans)										✓		
Extincteurs portatifs	✓											

4.11. ENTRETIEN DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE ISOLANTS AUTONOMES (APRIA)

Comme chaque année, les appareils respiratoires isolants autonomes (APRIA) ont subi et réussi les tests relatifs à leur conformité en 2022. Les tests pour les APRIA reviennent de façon annuelle alors que les tests pour les cylindres sont programmés deux fois par année.

Caserne	Nombre d'APRIA ayant subi et réussi un banc d'essai
Caserne n° 1	4
Caserne n° 2	4
Caserne n° 3	4
Caserne n° 4	9
Caserne n° 5	16
Caserne n° 6	4
Total	41





ANNEXE 1 – PLAN DE MISE EN OEUVRE

PLAN DE MISE EN ŒUVRE					
Objectifs & actions		Échéancier	Réalisation (%)	Justifications	Prévisions
Activités de prévention – Objectif 1					
1	Continuer à réaliser le rapport annuel (article 35 de la Loi sur la sécurité incendie) et le transmettre au MSP.	En continu	100 %		Fin mars 2023
2	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'analyse des incidents.	En continu	100 %	Toujours en continu.	
3	S'assurer que notre service continue de remplir le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions et le transmet au MSP dans les délais prescrits.	En continu	100 %	Fait après chaque intervention et acheminé dans les plus brefs délais.	
4	Maintenir et réviser, le cas échéant, la réglementation municipale.	En continu	100 %	Fait après chaque intervention avec le TPI lorsque nécessaire.	La révision de la réglementation municipale est prévue pour 2023
5	Mettre à jour et maintenir la base de données des risques.	En continu	100 %	Suivi fait par la prévention. En constante évolution.	
6	Maintenir le programme concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée selon les échéanciers inscrits au présent schéma.	En continu	101 %	Visites faites par les pompiers. Suivi par la prévention au besoin.	
7	Maintenir le programme d'inspection des risques plus élevés par les ressources formées en la matière selon les échéanciers inscrits au présent schéma.	En continu	136 %	Plusieurs inspections visuelles de bâtiments de service ont été réalisées.	
8	Réaliser 20 % des plans d'intervention préconçus par année.	En continu	9 %	Année de restructuration, TPI absent plusieurs mois et formation du nouveau TPI.	C'est le nouveau chef de division logistique et formation qui va produire et réviser les plans d'interventions.

Rapport annuel 2022

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL



PLAN DE MISE EN ŒUVRE					
Objectifs & actions		Échéancier	Réalisation (%)	Justifications	Prévisions
9	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de sensibilisation du public.	En continu	100 %	Journaux, fascicules, camps de jour, semaine de la prévention, etc.	
Organisation du SSI – Objectifs 2 & 3					
10	Respecter le règlement concernant la formation des pompiers et des officiers.	En continu	100 %	Respect de la réglementation	
11	Maintenir le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers et de la norme NFPA 1500.	En continu	108 %	2207 heures d'entraînement ont été dispensées.	Établissement d'un horaire biennuel en 2023.
12	Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des véhicules selon le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention.	En continu	50 %	Les PEP ont été faits, mais les tests de pompes n'ont pas été fait.	Les PEP et les tests de pompes seront faits en Régie dès 2023.
13	Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et des normes s'y rattachant.	En continu	100 %	APRIA, échelle, détecteurs 4 gaz, bombonnes air, extincteurs, etc.	
14	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de recrutement.	En continu	100 %	Formation en cours	Nouveaux pompiers/pompières (10)
15	Maintenir et bonifier, le cas échéant, les ententes d'entraide automatique et mutuelle afin de déployer la force de frappe prévue au schéma révisé.	En continu	100 %	Fait selon le schéma	Des discussions sont en cours avec ALMA pour bonifier nos ententes.
16	Maintenir et renouveler, au besoin, l'entente avec l'École nationale des pompiers du Québec afin d'être reconnu gestionnaire de formation.	En continu	100 %	Le directeur est gestionnaire.	
17	Maintenir le programme de santé et sécurité au travail pour notre service incendie.	En continu	100 %	Programme de santé spécifique avec le CIUSSS et Novo SST.	

Rapport annuel 2022

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL



PLAN DE MISE EN ŒUVRE					
Objectifs & actions		Échéancier	Réalisation (%)	Justifications	Prévisions
Alimentation en eau					
18	Maintenir le programme d'entretien et d'évaluation du débit des bornes d'incendie ainsi que leur déneigement et leur codification en s'inspirant de la norme <i>NFPA 291</i> .	En continu	100 %	Fait par les travaux publics de chacune des municipalités.	
19	Continuer à appliquer des mesures palliatives dans les secteurs où l'alimentation en eau est insuffisante (débit < 1500 litres/minute), tel que l'envoi de camions-citernes avec la force de frappe initiale.	En continu	100 %	Prévu aux protocoles automatiques, 3 000 gallons Multicaserne	
Communications					
20	S'assurer que notre service est desservi par un centre d'urgence qui respecte le Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 911 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence (chapitre S-2.3, r2) de la Loi sur la sécurité civile.	En continu	100 %	Centrale primaire et secondaire : Ville d'Alma.	
21	Continuer à améliorer et le cas échéant, à uniformiser les appareils de communication mis à la disposition des SSI et les fréquences utilisées.	En continu	100 %	Programme d'entretien avec Orizon mobile. Utilisation d'info-page et Paget.	
22	Maintenir et bonifier, le cas échéant, les procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du <i>Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie</i> .	En continu	100 %	Protocoles en automatique et interventions multicasernes lorsque nécessaire.	
Autoprotection – Objectif 4					
23	Sensibiliser les employeurs sur le territoire de la MRC à l'égard des avantages de compter des ressources formées en sécurité incendie parmi leur personnel.	En continu	100 %	En continu lors des visites de prévention.	

Rapport annuel 2022

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL



PLAN DE MISE EN ŒUVRE					
Objectifs & actions		Échéancier	Réalisation (%)	Justifications	Prévisions
Autres risques de sinistres – Objectif 5					
24	Maintenir les services offerts sur le territoire.	En continu	100 %	Sauvetage espace clos pour Roberval, Saint-Félicien et Mashteuiatsh. Sauvetage hors route Sauvetage nautique	Nous sommes en discussion avec Alma pour matières dangereuses, sauvetage sur glace et en hauteur.
Maximiser les ressources – Objectif 6					
25	Continuer à sensibiliser les municipalités participantes dans leur planification d'urbanisme et lors de la révision du schéma d'aménagement, notamment à l'égard de la localisation des risques d'incendie sur leur territoire respectif.	En continu	100 %	Quelques rencontres par années avec les municipalités et la MRC.	Demande des municipalités pour nous fournir tous les nouveaux permis de construction émis sur leur territoire.
Palier supramunicipal – Objectif 7					
26	Continuer à assumer la coordination du schéma et le suivi de la mise en œuvre.	En continu	100 %	Transmettre le rapport annuel à toutes les municipalités, à la MRC et au MSP.	
27	Maintenir le comité d'harmonisation afin de s'assurer que les actions au schéma seront réalisées.	En continu	0 %	Aucun comité d'harmonisation vu le roulement de main-d'œuvre à l'état-major di SSIR.	Rencontre annuelle 2023 prévue.
Autres organismes voués à la sécurité du public – Objectif 8					
28	Maintenir une table de concertation en mesure d'urgence avec les principaux partenaires (policiers, pompiers, ambulanciers, générateurs de risques).	En continu	0 %	Mise en situation sécurité civile à venir	Mars 2023